

0354 8000, Kapsel 11



INTERVIEW AVEC
LE PREMIER MINISTRE

BÜLENT ECEVİT

THE ARMENIAN REPORTER



INTERVIEW ACCORDÉE PAR LE
PREMIER MINISTRE BÜLENT
ECEVİT À EDWARD K. BOGHOSIAN
DU JOURNAL «THE ARMENIAN
REPORTER»

**INTERVIEW AVEC
LE PREMIER MINISTRE
BÜLENT ECEVİT
THE ARMENIAN REPORTER**



INTERVIEW AVEC

LE PREMIER MINISTRE

BÜLENT ECEVİT

THE ARMENIAN REPORTER

QUESTION : Nous sommes bien sûr que vous pouvez faire beaucoup en tant que chef de gouvernement pour l'amélioration des rapports turco-arméniens, étant donné les relations qui existaient dans le passé entre les deux communautés. Nous ne pouvons ignorer, par exemple, l'incertitude et la tension qui régnaient occasionnellement. On prétend que le fils de l'ambassadeur turc à Moscou, Kunterob, a été persécuté sur la période des événements qui se sont déroulés entre 1915 et 1918 et a proposé de créer une commission de recherches pour décider la vérité et déterminer les responsabilités. Qu'en dites-vous ?

REPONSE : Si l'on considère les données de l'Empire Ottoman, il faut bien admettre que les tristes souvenirs appartenant aussi bien aux Turcs qu'aux Arméniens. La République Turque est née d'une révolution qui est venue négocier de la structure de l'Empire Ottoman, abritant de son sein plusieurs communautés de nationalités que ces dernières vivaient déstabilisées. Ces deux communautés ont longtemps cohabité en paix et elles ont une part égale dans l'histoire du monde. Il y a eu des différends, évidemment, avec les Turques qui ont provoqué le génocide arménien. Mais ces événements ont été réglés sur les principes de justice de cette période. Nos efforts doivent se tourner vers l'avenir. Pourquoi ne pas porter nos regards sur des temps plus heureux, des temps où les deux communautés vivaient en harmonie ?

INTERVIEW ACCORDÉE PAR LE
PREMIER MINISTRE BULENT
ECEVIT À EDWARD K. BOGHOSIAN
DU JOURNAL «THE ARMENIAN
REPORTER» DE NEW YORK

le cœur est plein de haine et de
il faut nous débarrasser de
justice, Turcs et Arméniens
un sentiment de sécurité, et
Pour cela la formation du gouverne
vous devez décider de nous parler sur les questions soulevées qui
entraînent leur solution, et spécialement sur celles concernant les
Turcs et les Arméniens. Les représentants de ces deux communautés
et ceux des différents peuples, sont venus résoudre leurs
problèmes. J'ai tenu, sous la présidence d'Orhan Ezyolu, l'ex-
premier ministre, une commission intercommunautaire dans le cadre de





03SA 8000(11)

INTERVIEW ACCORDÉE PAR LE
PREMIER MINISTRE BULENT
BOEYIT A EDWARD K. BOGHOSIAN
DU JOURNAL «THE ARMENIAN
REPORTER» DE NEW YORK

QUESTION : Nous sommes persuadés que vous pouvez faire beaucoup en tant que chef de gouvernement pour l'amélioration des rapports turco-arméniens, étant données les relations qui existaient dans le passé entre les deux communautés. Nous ne pouvons ignorer, certes, l'inimitié et la tension qui règnent actuellement. On prétend que le fils de l'ambassadeur turc à Madrid, Kunalp, s'est penché sur le problème des événements qui se sont déroulés entre 1915 et 1918 et a proposé de créer une commission de recherches pour déceler la vérité et déterminer les responsables. Qu'en dites-vous?

RÉPONSE : Si l'on considère les dernières années de l'Empire Ottoman, il faut bien admettre que les tristes souvenirs appartiennent aussi bien aux Turcs qu'aux Arméniens. La République Turque est née d'une révolution, qui est aussi une négation de la structure de l'Empire Ottoman, abritant en son sein plusieurs communautés. Je souhaiterais que ces douloureux souvenirs soient définitivement oubliés, car ces deux communautés ont longtemps cohabité en paix et elles ont une part égale dans l'évolution du monde. Il y a eu des différends, évidemment, nés des troubles qui annonçaient le démembrement final. Rien de valable ne peut être bâti sur les mauvais souvenirs de cette période. Nos espoirs doivent se tourner vers l'avenir. Pourquoi ne pas porter nos regards sur des temps plus heureux, des temps où les deux communautés vivaient en harmonie? Pourquoi ne pas s'en inspirer pour un avenir de paix? L'homme dont le coeur est plein de haine et de rancune ne peut penser clairement. Il faut nous débarrasser de ce lourd fardeau et nous tendre vers la lumière. Turcs et Arméniens ont vécu longtemps en paix et dans un sentiment de sécurité, et continuent de vivre ainsi aujourd'hui. Peu après la formation du gouvernement, au début de cette année, nous avons décidé de nous pencher sur les questions épineuses qui attendaient leur solution, et spécialement sur celles concernant les Grecs et les Arméniens. Les représentants de ces deux communautés et ceux des chrétiens jacobites, sont venus m'exposer leurs problèmes. J'ai formé, sous la présidence d'Orhan Eyüboğlu, Vice - premier Ministre, une commission interministérielle dont la tâche est

de se pencher sur ces problèmes. La plupart de ceux-ci doivent d'ailleurs être résolus aujourd'hui. Notre politique est une politique d'équité entre les groupes ethniques. Et je suis convaincu que les problèmes éventuels des citoyens arméniens seront résolus sous peu.

QUESTION : Comment interprétez-vous les sentiments d'hostilité manifestés par les Arméniens apatrides, disséminés dans le monde, au-delà de vos frontières?

RÉPONSE : Dès mon plus jeune âge, j'ai été en contact avec les Arméniens. J'avais plusieurs camarades arméniens à l'école. J'ai vécu à Istanbul durant deux ans dans une famille arménienne. Lorsque j'étais à l'Université de Harvard en 1957, j'allais souvent à Watertown où vivaient des Arméniens. Ma femme et moi, nous nous y sentions chez nous. Ceux qui, à notre première rencontre, ressassaient des souvenirs malheureux, semblaient vouloir les reléguer dans l'oubli à notre deuxième entrevue.

QUESTION : La raison de cette attitude?

RÉPONSE : Je pense que par nature l'homme est bon. Les Arméniens ne démentent pas ma pensée. Quand ils ne sont pas poussés par des semeurs de trouble, mais laissés libres, les Arméniens et les Turcs s'entendent parfaitement bien. Ils ont, eux aussi, durant des siècles été les ouvriers de la culture anatolienne. Des liens solides se sont créés entre nous et ces liens ne peuvent être rompus facilement. En effet, ces dernières années, non seulement en Amérique mais dans le monde entier, ils ont été poussés par les agitateurs contre les Turcs, mais ces sources de provocation sont en dehors d'eux. Je ne puis m'expliquer davantage afin de ménager certaines susceptibilités. Je le répète, ces sources de perturbation sont étrangères à la communauté arménienne.

QUESTION : Pour jeter les semences d'une entente, les Arméniens exigeraient du gouvernement turc la reconnaissance des fautes passées, perpétrées par l'Empire Ottoman. Pouvez-vous nous dire votre pensée à ce sujet?

RÉPONSE : Une étude sur la période du démembrement de l'Empire ne peut être qu'utile, et nous n'avons pas de raison de la refuser. Il serait bon que d'une façon impartiale, les gens s'attachent avec soins à ce sujet. Il pourrait en découler des résultats intéressants. Mais je ne me lasse pas de le répéter, les relations réciproques ne doivent pas en souffrir. Cette période recouvre le démembrement d'un empire formé d'éléments et de communautés divers, qui se sont combattus et qui ont souffert. Il y a eu des pressions extérieures. Les Turcs eux-mêmes ont beaucoup souffert à ce tournant de l'histoire. La République Turque, je vous l'ai déjà dit, est le fruit de la réaction contre l'empire.

QUESTION : Pouvez-vous nous éclairer davantage à ce sujet ? Les résultats de recherches objectives peuvent-ils susciter un changement dans les vues de votre gouvernement sur les événements de 1915 - 1918 ?

RÉPONSE : Nous n'avons pas d'opinion gouvernementale officielle à ce sujet. Nous n'avons donc aucune raison de craindre les recherches qui permettraient à la vérité de se faire jour, des recherches dégagées de toute idée préconçue évidemment.

QUESTION : Permettez-moi de vous rappeler, Monsieur le Premier Ministre, que les historiens turcs se sont toujours efforcés de minimiser les souffrances endurées par les Arméniens lors de la Première Guerre Mondiale, qu'ils ont présenté ce qui s'était passé comme de simples émeutes, un peu trop sommairement. Si ces recherches mettaient en évidence les injustices subies par les Arméniens, quelle serait alors l'attitude de vos historiens ?

RÉPONSE : Je vous l'ai dit, je souhaite que ces événements soient jugés sous une lumière d'impartialité. C'est que je souhaiterais encore davantage, c'est que nos sentiments ne dépendent pas de ce qui doit être enseveli dans l'histoire, C'est l'avenir qui importe.

QUESTION : Et si l'on possédait des preuves irréfutables selon lesquelles vos diplomates auraient été assassinés par des Arméniens,

le fossé entre Arméniens et Turcs ne se ferait-il pas plus profond, et cela ne rendrait-il pas malaisée toute tentative de dialogue?

RÉPONSE : On doit aboutir à une entente. Ne nous appuyons pas sur des éventualités et des suppositions. Nous ne devons pas nous laisser échaîner par de douloureux souvenirs. La période de la fin de l'Empire Ottoman est une des plus troubles qui soient, et d'aucuns ont misé sur le réveil des sentiments nationaux à l'étranger. Ne croyez pas à une critique acerbe de ma part. J'essaie s'analyser avec équité l'évolution des événements durant les dernières années de l'empire. Pour créer un avenir de paix, je veux un effort et une juste considération de l'histoire.

QUESTION : Donc, même s'il était prouvé que les derniers crimes ont été commis par des Arméniens, vos propositions garderaient leur valeur et n'entraveraient pas le but que vous vous êtes proposé?

RÉPONSE : J'ai été formé en quelque sorte durant la période d'Atatürk et il m'est naturel de tendre en l'occurrence vers l'avenir plutôt que de m'enfoncer dans le passé. Non seulement pour la question arménienne, mais pour, toutes les questions, nous nous tournons, en tant que communauté, vers l'avenir, bien que des groupes, faibles numériquement, tentent de nous tirer vers le passé. Ces tentatives sont vouées à l'échec. Notre comportement s'est développé sous Atatürk et il est toujours le même. Mes considérations sur le monde ont pris forme définitivement avec la naissance de la République en 1923. Je suis né moi-même en 1925. Il ne s'agit pas seulement de la question arménienne, mais de la mentalité d'une génération tournée, par sa nature et sa formation, vers l'avenir.

QUESTION : Monsieur le Premier Ministre, ne m'en veuillez pas de vous poser des questions aussi franches. Les Arméniens se montrent jaloux de leurs droits sur une région dans votre pays, où ils ont vécu autrefois et ils croient fermement à ces droits. Qu'en pensez-vous?

RÉPONSE : Faire des recherches objectives dans l'histoire est une chose. Vouloir réécrire l'histoire, la recréer, est une chose totalement différente. Vouloir ressusciter l'histoire défunte peut engendrer de grands problèmes et entraîner toute une suite de réactions dont on ne pourrait prévoir l'issue. Je ne crois pas que ce soit la méthode pratique d'aborder les choses.

QUESTION : Il y a quelque temps, le Ministre des Affaires Etrangères de Turquie a déclaré qu'aucune prétention territoriale de pays indépendants ne serait prise en considération.

RÉPONSE : Ce n'est que le résultat naturel et logique de ce que je viens de vous dire.

QUESTION : Permettez-moi de vous reposer la question déjà posée au Ministre des Affaires Etrangères. Certains bruits courent que des pourparlers secrets sont en cours pour l'annexion des ruines d'Ani à l'Arménie soviétique contre un territoire moins important cédé en retour à la Turquie. Etant donné l'importance d'Ani pour les Arméniens, le gouvernement turc peut-il envisager une modification de sa frontière?

RÉPONSE : J'ignore ces pourparlers. S'ils étaient en cours, j'en aurais eu connaissance. Ce que je sais, c'est qu'avec la Russie soviétique et nos autres voisins nous avons envisagé il y a quelques années certains aménagements techniques. Rien d'important à ma connaissance. Entre la Russie soviétique et la Turquie existent des frontières naturelles. Bien des problèmes pourraient surgir si l'on touchait à ces frontières.

QUESTION : En ce qui concerne Ani, sur l'autre rive de la rivière Akhourian, il ne peut être question de frontière naturelle. Et si Ani n'a pas une grande importance pour les Turcs, elle en a une considérable aux yeux des Arméniens.

RÉPONSE : Si un pays devait prendre en considération des questions de ce genre, on ne pourrait pas en voir la fin et de nouveaux problèmes surgiraient sans cesse.

QUESTION : Monsieur le premier Ministre, quel genre de proposition avez-vous à faire pour qu'un dialogue puisse s'instituer entre nos peuples? Ce dialogue, vous le suggéreriez au niveau scientifique, ou gouvernemental?

RÉPONSE : Dans tous les pays du monde vivent des Arméniens, en Turquie de même, en tant que citoyens turcs. Je ne vois pas ce qu'il peut y avoir à faire par voie diplomatique. Il peut y avoir des contacts individuels, des contacts par les organes d'information, bref, sur une base humanitaire. Ces dialogues doivent avoir lieu et ils auront lieu. Je suis pour ma part disposé à chercher les moyens de provoquer ces dialogues.

QUESTION : Votre gouvernement est-il disposé à inviter des hommes de science arméniens pour établir des contacts turco-arméniens sur un plan officiel et échanger des rapports écrits découlant des discussions?

RÉPONSE : Officiels ou officieux, on peut songer à plusieurs voies. En tant que chef de gouvernement, je ne m'y opposerai pas. Nous devons nous efforcer d'opter pour la meilleure voie, sans soulever de nouveaux problèmes à l'intérieur comme à l'extérieur.

QUESTION : Je connais vos problèmes intérieurs. Il y aura toujours certains qui voudront contrecarrer toute tentative et réduire à néant les efforts entrepris.

RÉPONSE : Personnellement j'ai toujours eu d'excellents rapports avec les Arméniens et il n'y a pas de rupture dans nos relations et dans notre amitié. Je voudrais le répéter : Nous contribuerons largement à la solution des problèmes en faisant, nous qui sommes tournés vers l'avenir, une approche correcte de ces problèmes.

QUESTION : Le Patriarche arménien m'a chargé de vous dire qu'il était très satisfait des entretiens qu'il a eu avec vous.

RÉPONSE : Certaines questions peuvent ne pas être tout à fait résolues sur le plan administratif mais personnellement quand mes



promesses ne se réalisent pas et que j'en suis prevenu, je suis toujours prêt à intervenir. Ces problèmes existent dans divers pays, et en Turquie, durant ces dernières années, les crises politiques ont fait que la bureaucratie s'est souvent trouvée dans des situations incommodes. La plupart des Arméniens habitent à Istanbul. Le gouverneur et le maire sont très favorablement disposés à leur égard. Ce sont eux qui constituent les autorités responsables à ce sujet.

QUESTION : Je sais par mes recherches personnelles que la communauté arménienne jouit actuellement de toutes les libertés. Mais qu'en sera-t-il si votre gouvernement se retire?

RÉPONSE : Je ne pense pas que cela intervienne si vite. La communauté turque s'oriente et évolue dans la bonne direction. J'use de cette expression dans un sens ni politique ni idéologique. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de problèmes.

QUESTION : Etes-vous satisfait de votre voyage à Moscou?

RÉPONSE : Je le suis. Nos relations avec l'Union Soviétique s'améliorent de jour en jour et la confiance réciproque va croissant. Nous collaborons dans divers domaines. Après la période de guerre froide, la Turquie a eu du retard en ce qui concerne l'établissement de bonnes relations avec l'Union Soviétique. Nous essayons maintenant de rattraper le temps perdu.

(Le Premier Ministre Ecevit mit fin à l'entretien sur les relations turco-arméniennes par ces paroles : «Je pense qu'un Turc et qu'un Arménien qui se rencontrent dans quelque endroit du monde et qui laissent libre cours à leurs sentiments, ne peuvent qu'éprouver une réelle amitié l'un pour l'autre et se sentir très proches l'un de l'autre».)

QUESTION : Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, les professeurs de la région de la Haute-Normandie ont-ils été avisés de la décision prise par le Gouvernement de transférer les lycées de la région de la Haute-Normandie dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne ?

REPONSE : Monsieur le Ministre, la décision prise par le Gouvernement de transférer les lycées de la région de la Haute-Normandie dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne a été prise le 15 mai 1963. Les lycées de la région de la Haute-Normandie ont été transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne à partir du 1er septembre 1963.

QUESTION : Le transfert des lycées de la région de la Haute-Normandie dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne a-t-il entraîné des difficultés pour les élèves de la région de la Haute-Normandie ?

REPONSE : Monsieur le Ministre, le transfert des lycées de la région de la Haute-Normandie dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne a été effectué sans aucune difficulté pour les élèves de la région de la Haute-Normandie. Les lycées de la région de la Haute-Normandie ont été transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne à partir du 1er septembre 1963.

QUESTION : Les lycées de la région de la Haute-Normandie transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne ont-ils été dotés de locaux et de matériel suffisants ?

REPONSE : Monsieur le Ministre, les lycées de la région de la Haute-Normandie transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne ont été dotés de locaux et de matériel suffisants. Les lycées de la région de la Haute-Normandie ont été transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne à partir du 1er septembre 1963.

QUESTION : Les lycées de la région de la Haute-Normandie transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne ont-ils été dotés de professeurs suffisants ?

REPONSE : Monsieur le Ministre, les lycées de la région de la Haute-Normandie transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne ont été dotés de professeurs suffisants. Les lycées de la région de la Haute-Normandie ont été transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne à partir du 1er septembre 1963.

QUESTION : Les lycées de la région de la Haute-Normandie transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne ont-ils été dotés de bibliothèques suffisantes ?

REPONSE : Monsieur le Ministre, les lycées de la région de la Haute-Normandie transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne ont été dotés de bibliothèques suffisantes. Les lycées de la région de la Haute-Normandie ont été transférés dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne à partir du 1er septembre 1963.



03 SA 8000(11)

ULB Halle

3/1

000 178 446





DIRECTION GENERALE DE LA PRESSE ET DE L'INFORMATION